

Association...



LA PAROLE
aux
CITOYENS

Compte rendu de la réunion du 18 novembre 2014

Objet de la réunion :

Une commission extra-municipale sur le PLU a été annoncée depuis les élections et devrait bientôt être mise en place.

Le but de la réunion est de définir les orientations que La Parole aux Citoyens se propose de faire valoir dans le cadre de cette commission.

Présentations :

Pour les nouvelles personnes présentes, Jean Pierre fait un rapide historique de l'association et rappelle le fonctionnement des réunions. Les réunions sont ouvertes à tous les mallemortais. Hervé insiste sur la liberté de parole et le respect de l'opinion de chacun, les décisions et les prises de position de l'association se font à la majorité des présents qu'ils soient membres ou non de l'association.

Historique :

Un rapide historique est fait : lancement du PLU en août 2008, rappel sur le SCOT, présentation publique du PADD en mars 2013, courrier au préfet pour alerter sur la consommation d'espaces agricoles et la création d'une ZAD, approbation du SCOT en avril 2013, modification du PADD et retrait du projet de ZAD, réunion publique du 9 juillet 2014 avec présentation du projet de zonage dans le secteur du Roure (voir historique détaillé en annexe).

Depuis le 9 juillet aucune information nouvelle n'a été diffusée par la mairie. La commission extramunicipale annoncée officiellement ce jour-là n'a toujours pas été mise en place. Un dossier est disponible en mairie pour consultation par le public.

Une réunion de l'association avec E. Bruchet a eu lieu le 24 juillet. Nos messages de limitation de l'étalement urbain et de protection des espaces agricoles n'ont malheureusement pas paru être entendus.

Muriel, tête en l'air, demande le rappel des dates butoir pour le PLU. Il ne semble pas y avoir vraiment de date butoir, cependant la commune a intérêt à finaliser son PLU avant que les compétences en urbanisme ne soient transférées à Agglopolé Provence ou à la Métropole. Un

frisson parcourt la salle à la perspective de la main mise marseillaise sur notre bout de département...!

Orientations :

Un projet de document d'orientations avait été diffusé par mail avant la réunion. Le projet est présenté, discuté et enrichi. Les principaux points évoqués sont :

- Jean-Claude fait remarquer que la croissance démographique de la future métropole sera très faible et qu'un taux de croissance de 0.7% pour Mallemort reste encore élevé.
- D'après la présentation du 9 juillet, seulement 54 logements sont prévus en densification/renouvellement de l'existant pour les 10 ans à venir. Ce chiffre paraît faible pour le village et ses alentours. Par ailleurs le potentiel de renouvellement de la ZAC du domaine de Pont Royal ne peut pas être ignoré et doit impérativement être pris en compte (mutation résidences secondaires => résidences principales)
- Prévoir en priorité l'utilisation des zones NB non cultivées (notamment Pont Royal et Grande Terre) plutôt que celle des espaces agricoles du Roure dont certains sont encore cultivés aujourd'hui (salades et courgettes sur le futur lotissement Clos du Roure).
- Insister sur le fait que toutes les zones BE du PPRI doivent être traitées de la même façon (il n'y a pas de raison d'autoriser des constructions à la Verdière ou dans les lotissements attenants et de les interdire à Grande Terre)
- Insister sur la nécessité de réhabiliter le vieux village et de résoudre les problèmes de parking
- Insister sur le respect de la loi SRU concernant les logements sociaux
- Insister sur la consommation importante de SAU suite au projet de PLU et à l'extension de la carrière Lafarge (près 40 ha de SAU seraient consommées par l'extension, à vérifier)
- Les surfaces non utilisées ou à renouveler dans la ZA de la Verdière sont à présenter sous forme de ratio.

Le projet ainsi complété est adopté à l'unanimité.

Le projet est donné en annexe 2. Il peut encore être amendé d'ici la réunion de la commission extramunicipale (faire part de vos remarques par mail)

Conclusion :

J'ai fait le job. Balle au centre !

Le secrétaire de séance : Muriel